

# **Conseil d'Administration du CCAS de l'Ile d'Yeu**

## **Du Lundi 13 Avril 2015 à 14h00**

Le treize Avril deux mil quinze, à 14 heures 00, le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni sous la Présidence de Mme Anne-Claude CABILIC, Vice-Présidente

**Présents** : Mmes Anne-Claude CABILIC, Alice MARTIN, Brigitte JARNY, Claudie GROISARD, Michelle JARNY, Camille TARAUD Maguy DIMIER et Isabelle VIAUD, Mr Jean-Paul ROUX **Absents**

**excusés** : Mr. Bruno NOURY et, Mmes Mireille BOUTET et Claudette FRADET

**Absents** : Mr Jean-François LEGEAY

**Procurations** : Mme Claudette FRADET à Mme Claudie GROISARD

La Vice-Présidente demande l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour : demande d'avis sur un dossier de demande d'aide-ménagère L. J. → Accord lui est donné.

Approbation des comptes rendus du 09/03/15 et du 23/03/15.

## **CCAS**

### **1. Approbation du règlement intérieur du service de portage de repas**

Afin de formaliser la contractualisation du service entre le CCAS et les bénéficiaires, la vice-présidente présente le projet de règlement intérieur du service de portage de repas

Le Président propose donc de délibérer sur le présent règlement, de l'approuver et de l'autoriser à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide donc d'approuver le présent règlement et d'autoriser le Président à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

## **LES EHPAD**

### **2. Convention de formation « Formation aux soins palliatifs »**

Le Président informe l'assemblée de la mise en place de la « formation aux soins palliatifs » prévue lors de l'établissement du budget prévisionnel et rappelle que la dépense a été autorisée par l'autorité de tarification (ARS des Pays de La Loire).

Considérant que la dépense a été inscrite le budget primitif 2015,

#### **Le Président propose :**

- de signer les conventions de formation avec l'organisme « Centre hospitalier Loire Vendée Océan » pour la période des 26/27 mars 2015 et du 10 avril 2015.
- d'accepter le départ en formation d'agents des EHPAD « Les Chênes Verts » et « Calypso »

- de l'autoriser à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver la formation et d'autoriser le Président à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision

### 3. Convention de Formation « Utilisation des techniques non médicamenteuses »

Le Président informe l'assemblée de la mise en place de la formation : « Utilisation des techniques non médicamenteuses pour l'accompagnement des résidents » provisionnée en 2014 dans les EHPAD. Considérant que ces dépenses ont été budgétées aux comptes 6184 et 64151 par reprises des provisions par délibérations du 23/03/2015 relatives à chaque EHPAD.

Le Président propose :

- de signer les conventions de formation avec l'organisme l'IFPS du CHD de La Roche sur Yon pour la période des 2 et 3 avril 2015.
- d'accepter le départ en formation d'agents des EHPAD « Les Chênes Verts » et « Calypso »
- de l'autoriser à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver la formation et d'autoriser le Président à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

### 4. Approbation du CA 2014 et Affectation des résultats - EHPAD LES CHENES VERTS

Le Président fait lecture du compte administratif 2014 de l'EHPAD des Chênes Verts, des résultats de l'exercice, et rappelle les résultats globaux à la clôture de l'exercice 2013

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Dépenses 2014				- 34 805,13 €
Recettes 2014				176 640,79 €
<b>Résultats de l'exercice 2014</b>				<b>141 835,66 €</b>
Excédent de clôture au 31/12/2013				236 753,06 €
<b>Résultats de clôture au 31/12/14 à intégrer au budget primitif 2015</b>				<b>378 588,72 €</b>
<i>(dont cautions reçues 34 585,66 €)</i>				

SECTION D'EXPLOITATION				
	Hébergement	Dépendance	Soins	Total
Dépenses 2014	-1 422 322,28 €	-352 933,53 €	-639 903,05 €	-2 415 158,86 €
Recettes 2014	1 420 638,92 €	366 539,30 €	715 730,31 €	2 502 908,53 €
<b>Résultat comptable 2014</b>	<b>-1 683,36 €</b>	<b>13 605,77 €</b>	<b>75 827,26 €</b>	<b>87 749,67 €</b>
Résultat 2012 incorporé au BP 2014				
Résultat 2013 incorporé au BP 2014	47 002,59 €	0,00 €	105 805,53 €	152 808,12 €
<b>Résultats de clôture au 31/12/14</b>	<b>45 319,23 €</b>	<b>13 605,77 €</b>	<b>181 632,79 €</b>	<b>240 557,79 €</b>

<b>AFFECTATIONS</b>				
	<b>Hébergement</b>	<b>Dépendance</b>	<b>Soins</b>	<b>Total</b>
<b>RESERVES</b>				
<b>10682</b> Mesures d'investissement				
<b>10686</b> Compensation des déficits d'exploitation		1 863,55 €		1 863,55 €
<b>10687</b> Compensation des charges d'amortissement des mises aux normes de sécurité des équipements, agencements et installations	20 500,00 €		46 611,01 €	67 111,01 €
<b>REPORT A NOUVEAU</b>				
<b>119</b> Report à nouveau déficitaire				
<b>111</b> Excédents 2013 affectés au financement en 2014 de mesure d'exploitation non reductibles	24 819,23 €	11 742,22 €	135 021,78 €	171 583,23 €
<b>Totaux</b>	<b>45 319,23 €</b>	<b>13 605,77 €</b>	<b>181 632,79 €</b>	<b>240 557,79 €</b>

La vice-présidente propose de statuer sur l'exercice budgétaire 2014,

- d'arrêter, comme indiqué ci-dessus, les résultats des différentes sections du compte administratif 2014, ainsi que leurs affectations, pour proposition à l'accord de l'autorité de tarification,
- de l'autoriser à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Décide :

- d'arrêter, comme indiqué ci-dessus, les résultats des différentes sections du compte administratif 2014, ainsi que leurs affectations, pour proposition à l'accord de l'autorité de tarification,
- de l'autoriser à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

#### **5. Approbation du CA 2014 et Affectation des résultats EHPAD CALYPSO**

Le Président fait lecture du compte administratif 2014 de l'EHPAD des Chênes Verts, des résultats de l'exercice, et rappelle les résultats globaux à la clôture de l'exercice 2013

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses 2014				- 9 991.16 €
Recettes 2014				67 782.71 €
<b>Résultats de l'exercice 2014</b>				<b>57 791.55 €</b>
Excédent de clôture au 31/12/2013				59 507.42 €
<b>Résultats de clôture au 31/12/2014 à intégrer au budget primitif 2015</b>				<b>117 298.97€</b>
<i>(dont cautions reçues 14 269.32 €)</i>				

<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>				
	<b>Hébergement</b>	<b>Dépendance</b>	<b>Soins</b>	<b>Total</b>
Dépenses 2014	-661 226.18 €	-183 140.78 €	-383 853.45 €	-1 228 220.41 €
Recettes 2014	658 129.82 €	181 996.80 €	365 751.89 €	1 205 878.51 €
<b>Résultat comptable 2014</b>	<b>-3 096.36 €</b>	<b>-1 143.98 €</b>	<b>-18 101.56 €</b>	<b>-22 341.90 €</b>
Résultats 2012 incorporés au BP 2014		-741.44 €	9 033.60 €	8 292.16 €
Résultats 2013 incorporés au BP 2014	15 962.00 €		42 862.52 €	58 824.52 €
<b>Résultats de clôture au 31/12/14</b>	<b>12 865.64 €</b>	<b>-1 885.42€</b>	<b>33 794.56 €</b>	<b>44 774.78 €</b>

<b>AFFECTATIONS</b>				
	<b>Hébergement</b>	<b>Dépendance</b>	<b>Soins</b>	<b>Total</b>
<b>RESERVES</b>				
<b>10682</b> Mesures d'investissement				
<b>10686</b> Compensation des déficits d'exploitation				
<b>10687</b> Compensation des charges d'amortissement des mises aux normes de sécurité des équipements, agencements et installations				
<b>REPORT A NOUVEAU</b>				
<b>119</b> Report à nouveau déficitaire		-1 885.42 €		-1 885.42 €
<b>111</b> Excédents 2014 affectés au financement en 2015 de mesure d'exploitation non reductibles	12 865.64 €		33 794.56 €	46 660 .20 €
<b>Totaux</b>	<b>12 865.64 €</b>	<b>-1 885.42 €</b>	<b>33 794.56</b>	<b>44 774.78 €</b>

La vice-présidente propose de statuer sur l'exercice budgétaire 2014,  
- d'arrêter, comme indiqué ci-dessus, les résultats des différentes sections du compte administratif 2014, ainsi que leurs affectations, pour proposition à l'accord de l'autorité de tarification,

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Décide :  
- d'arrêter, comme indiqué ci-dessus, les résultats des différentes sections du compte administratif 2014, ainsi que leurs affectations, pour proposition à l'accord des autorités de tarification,  
- de l'autoriser à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision

## **DEMANDE D'AIDE**

### **6. Charges liées au logement**

## **DEMANDE D'AIDE SOCIALE**

### **7. Aide aux Frais d'hébergement en ESAT**

### **8. Aide aux Frais d'hébergement en EHPAD**

### **9. Demande d'aide-ménagère**

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **10. Rencontre avec le service social du Conseil Général**

La vice-présidente fait part de la rencontre avec le Service Social dont compte rendu de la Commission a été fourni en annexe de l'Ordre du jour.

### **11. Prochain Conseil d'administration.**

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 11 Mai 2015 à 14 h. Une Commission Permanente sera prévue ce même jour à la même heure (en cas de demande d'aide et faute de quorum).

### **12. Date commissions :**

En raison du surcroît de travail les commissions sont provisoirement suspendues

**13. Le repas des anciens**

Le repas est prévu le 20 Mai 2015 à 12h. Les Chantiers Collectifs assureront la mise en place de la salle du Chapiteau et les Farfadets, une partie du service.

Dès que possible, il serait fait appel aux membres du CCAS pour l'accompagnement dans les bus qui assureront le transport des personnes qui le souhaitent.

Le service Animation assurera le transport des personnes en EHPAD, qui ne peuvent prendre les bus.

La séance est levée à 15h45